

FORMATION CONTINUE

SJEPG



UFR SJEPG
Sciences juridiques, économiques,
politiques et de gestion
45D avenue de l'Observatoire
F-25030 Besançon cedex
Tél. 03 63 08 25 47
<http://sjepg.univ-fcomte.fr>



FORMATION CONTINUE

UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

ufr sciences
juridiques
économiques
politiques
et de gestion



**DROIT
ÉCONOMIE
GESTION**
**OFFRE EN
FORMATION
CONTINUE**

des formations spécialisées
tout au long de votre carrière

S J E P G



Contacts

Pour toute information
sur l'ingénierie pédagogique
UFR SJEPEG

Françoise Clerc
francoise.clerc@univ-fcomte.fr
Tél. 03 81 66 67 45

Pour toute information
sur les financements
en Formation Continue

Dispositifs et modalités
de mise en œuvre
Valentine Schmidlin
valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
Tél. 03 81 66 52 28



avant-propos

L'UFR des Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG) inscrit la Formation Continue parmi ses priorités. Des Formations Universitaires Professionnalisantes au parcours de Formation diplômante accessible à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation en passant par des diplômes universitaires, l'UFR SJEPEG accueille tous les ans de nombreux étudiants en formation initiale et des stagiaires en Formation Continue dans ses Licences, Licences professionnelles et ses Masters. Tous les diplômes de l'UFR SJEPEG sont accessibles en Formation Continue par VA ou VAE. Le diplôme délivré est le même dans tous les cas.

Toutefois, dans le souci de répondre au mieux aux besoins des entreprises et de leurs salariés, l'UFR SJEPEG s'appuyant sur son expérience a choisi de diversifier son offre de Formation Continue par un choix important de Formations Universitaires Professionnalisantes issues de ses masters des domaines Droit, Économie et Gestion.

À l'UFR SJEPEG, la Formation Continue a un sens et s'appuie sur des valeurs :

- permettre à chaque individu d'acquérir et de valoriser des compétences, d'avoir le désir d'apprendre pour être acteur de son parcours et de son évolution professionnelle ;
- lutter contre les discriminations et l'exclusion du marché du travail en encourageant réellement la formation tout au long de la vie pour tous ;
- favoriser l'innovation par le transfert de connaissances et de savoir-faire, en accompagnant les entreprises et leurs salariés dans leur stratégie de développement des compétences.

Vous trouverez à l'UFR SJEPEG :

- un environnement propice à l'apprentissage dans des formations permettant des échanges avec les enseignants-chercheurs,
- des formations attrayantes de par la qualité des enseignements et des conditions matérielles de travail.
- une ingénierie de formation de qualité : les membres des équipes pédagogiques étant à la fois concepteurs et formateurs et pas seulement des prestataires.
- un partenaire durable à l'écoute de vos besoins individuels.

L'UFR SJEPEG s'engage résolument à vos côtés pour contribuer au développement de vos entreprises et à votre réussite professionnelle et, à ce titre, elle peut aussi répondre à toute demande de formation spécifique, elle vous comptera avec plaisir au nombre de ses partenaires du monde socio-économique.

ufr sciences
juridiques
économiques
politiques
et de gestion



CATHERINE TIRVAUDEY
*Maitre de conférences en droit privé,
Directrice de l'UFR SJEPEG*

la Formation Continue à l'UFR SJEPG



Si vous êtes salarié, travailleur non salarié, demandeur d'emploi, vous pouvez suivre une formation à l'UFR SJEPG en mobilisant un dispositif de Formation Continue : plan de formation, professionnalisation, Congés Formation (CIF, CFP), Compte Personnel de Formation (CPF), Droit Individuel à la Formation (DIF), etc. Ces dispositifs vous permettent de bénéficier d'une rémunération/indemnisation pendant la formation, et éventuellement du financement du coût de la formation. Si vous souhaitez mobiliser un dispositif de Formation Continue pour faire votre formation, et/ou faire financer cette dernière sur les fonds de la Formation Professionnelle Continue, le service Formation Continue vous oriente dans vos recherches de financement, et assure tout au long de votre formation, la gestion administrative et financière de votre dossier.

Formules proposées dans le cadre de la Formation Continue

■ Formations diplômantes

- Diplômes nationaux, Diplômes Universitaires et Diplômes Inter-Universitaires
- VAE

■ Formations courtes : les Formations Universitaires Professionnalisantes (FUP)

— Formations sur mesure
Ces formations sont destinées aux structures souhaitant construire une formation courte adaptée aux besoins de formation d'un ou plusieurs de ses salariés. Les équipes pédagogiques de l'UFR SJEPG se tiennent à disposition pour étudier la faisabilité de ces projets et élaborer une proposition de formation adaptée.

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise aux participants par le service Formation Continue.

— Formations à la carte

Ces formations non diplômantes sont destinées aux salariés, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi souhaitant suivre quelques modules de formation figurant dans l'offre de l'UFR SJEPG. Cette formule *à la carte* permet de choisir des modules de formation, et après avoir reçu l'accord préalable du responsable de formation, d'intégrer le groupe d'étudiants sur les modules sélectionnés.

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise aux participants par le service Formation Continue, avec mention des résultats si des examens ont été passés.

Contacts

**Pour toute information
sur l'ingénierie pédagogique
UFR SJEPG**
Françoise Clerc
francoise.clerc@univ-fcomte.fr
Tél. 03 81 66 67 45

**Pour toute information
sur les financements
en Formation Continue**
Dispositifs et modalités
de mise en œuvre
Valentine Schmidlin
valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
Tél. 03 81 66 52 28

Accéder à un diplôme → La validation des acquis

Toute personne ne disposant pas du diplôme requis pour entrer ou candidater à une formation diplômante peut bénéficier de la procédure de validation des acquis. Cette procédure permet d'être dispensé des conditions d'accès (diplôme pré-requis) au vu des acquis professionnels, personnels ou d'études.

Valider un diplôme → La validation des acquis de l'expérience

Procédure par laquelle toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau de formation et qui justifie d'au moins trois ans d'expérience, peut faire valider l'expérience acquise afin d'obtenir un diplôme sans suivre la formation correspondante. Les diplômes de l'UFR SJEPG peuvent être validés par cette voie.

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Juridiques, Économiques, Politiques et de Gestion est une composante de l'Université de Franche-Comté. Elle propose, de la licence au master en passant par les licences professionnelles, les Diplômes Universitaires et les Diplômes Inter-Universitaires, des formations initiales dans le domaine du Droit, de l'Économie et de la Gestion.

Ces formations diplômantes sont ouvertes à toute personne titulaire du diplôme requis ou par Validation des Acquis ou Validation des Acquis de l'Expérience pour les personnes ne disposant pas du diplôme requis.

Les secteurs privés et publics ayant besoin de personnel qualifié, compétent et innovant, toutes les formations sont ouvertes aux salariés, aux travailleurs non-salariés, aux agents publics, aux demandeurs d'emploi, à toutes les personnes qui souhaitent se former, acquérir un diplôme ou se perfectionner. L'UFR mobilise aussi ses compétences au service de la formation tout au long de la vie qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir. Elle entend apporter une réponse aux besoins de formation continue indissociable de la formation initiale.

Parallèlement aux formations diplômantes, l'UFR propose un éventail de formations universitaires professionnalisantes et peut répondre à toute demande de formation spécifique (hors catalogue).

Ces formations ont pour objectif :

- de permettre l'acquisition d'un premier niveau de compétence
- de découvrir ou d'accroître une qualification directe au regard d'une fonction exercée
- de faire évoluer un niveau de qualification en vue d'une progression ou d'une réorientation de carrière, difficile sur la base des seuls acquis de la formation initiale
- de remettre à jour et de compléter les connaissances déjà acquises
- d'augmenter le niveau de qualification...

Les Formations Universitaires Professionnalisantes sont adossées à des enseignements dispensés quasi exclusivement en master II, dans le domaine du droit, de l'économie et de la gestion.

Ces formations ne sont pas diplômantes et ne donnent pas lieu à la délivrance d'ECTS. Elles sont sanctionnées par la remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant la ou les notes obtenues par le stagiaire, s'il a choisi de se soumettre aux évaluations programmées.



sommaire



| page | |
|------|--|
| 7 | ■ Administration publique et Contentieux |
| 7 | Droit des marchés publics |
| 8 | Droit de l'urbanisme |
| 9 | ■ Action publique et Politiques publiques |
| 9 | Approche théorique de l'évaluation des politiques publiques |
| 10 | Outils d'évaluation des politiques publiques |
| 11 | Ingénierie territoriale |
| 12 | ■ Droit privé |
| 12 | Droit fiscal |
| 13 | Droit fiscal des affaires |
| 13 | Droit de la consommation |
| 14 | ■ Droit des affaires |
| 14 | Droit immobilier |
| 15 | Droit de la promotion immobilière et de montage d'opérations complexes |
| 16 | Technique et contentieux contractuel |
| 17 | ■ Contentieux |
| 17 | Droit pénal de l'entreprise |
| 17 | La Question Prioritaire de Constitutionnalité |
| 18 | Contentieux et Convention européenne des Droits de l'Homme |
| 18 | Mesures conservatoires et saisies |

économie

| | |
|----|---|
| 20 | ■ E-achat et marchés |
| 20 | Techniques de négociation et gestion des conflits |
| 21 | Management de la performance achat |
| 21 | Analyse des coûts et optimisation économique |
| 22 | Analyse de la valeur et démarche qualité |
| 23 | Management stratégique des achats |
| 24 | Management opérationnel des achats |
| 25 | ■ Chargé d'études économiques |
| 25 | Institutions et régulation |
| 26 | Projet tuteuré informatique |
| 26 | Économétrie |
| 27 | Projet tuteuré : économétrie appliquée (informatique) |
| 27 | Évaluation des politiques publiques |
| 28 | ■ Banque |
| 28 | Finance internationale |
| 29 | Ingénierie et gestion du patrimoine |
| 30 | Ingénierie financière |
| 31 | Fonctionnement des marchés financiers |
| 32 | Structure financière et coût du capital |
| 33 | Droit et finance |
| 34 | Évaluation d'entreprise |

droit

sommaire



page

| | |
|----|------------------------------------|
| | ■ Banque/suite |
| 35 | Analyse financière approfondie |
| 36 | Règlementation bancaire |
| 37 | Banque privée |
| 38 | Droit du financement |
| 38 | Droit de l'assurance |
| 39 | Gestion de portefeuille |
| 40 | Gestion des risques internationaux |
| 41 | Gestion des risques bancaires |
| 41 | Produits et services bancaires |
| 42 | Gestion de la relation client |
| 43 | Mathématiques financières |
| 43 | Fiscalité |

gestion

| | |
|----|---|
| 45 | ■ Marketing et Management international |
| 45 | ▶ Management international de l'entreprise |
| 45 | Stratégies internationales |
| 46 | Économie mondiale |
| 47 | Gestion des ressources humaines à l'international |
| 48 | ▶ Marketing du développement international de l'entreprise |
| 48 | Marketing international fondamental |
| 49 | Culture et comportement du consommateur |
| 50 | Analyse des marchés étrangers |
| 51 | ■ Management administratif et financier en Entreprise |
| 51 | Ingénierie financière |
| 52 | Analyse financière approfondie |
| 53 | Structure financière, coût du capital et création de valeur |
| 54 | Comptabilité des instruments financiers |
| 55 | Contrôle de gestion approfondi |
| 56 | Normes françaises internationales |
| 57 | Fiscalité internationale |
| 58 | Droit du financement |
| 59 | Fiscalité des décisions financières |
| 60 | ■ Management Administration des entreprises |
| 60 | ▶ Pilotage financier |
| 60 | Gestion comptable et financière |
| 61 | Ingénierie financière |
| 61 | Gestion stratégique des coûts |
| 62 | ▶ Pilotage stratégique |
| 62 | Diagnostic et manœuvres stratégiques |
| 63 | Marketing |
| 63 | Économie pour le manager |
| 64 | ▶ Entrepreneuriat et innovation |
| 64 | Marketing et management de l'innovation |
| 65 | Financement et fiscalité de l'innovation |
| 65 | Méthodologie de construction du plan d'affaires |
| 65 | Propriété intellectuelle |



droit

droit

Administration publique et contentieux

*Ces formations sont adossées au **master II Administration publique et contentieux**, dont l'objectif est de former des juristes opérationnels capables d'affronter des questionnements juridiques en tenant compte de l'aspect pratique.*

■ DROIT DES MARCHÉS PUBLICS

Objectif et compétences acquises

La maîtrise des principes régissant la passation et la gestion financière des marchés publics. Pouvoir définir les besoins en matière de marchés publics, déterminer la procédure à mettre en œuvre, rédiger les pièces des marchés, procéder à la mise en concurrence, participer à la sélection du candidat et cerner le risque contentieux.

Programme

Les principes de la commande publique - Les marchés publics de travaux - Les marchés publics de fournitures et de services - Les procédures de passation - La rédaction des pièces d'un marché.

Public visé

Les personnels des établissements publics, les avocats, les entreprises d'aménagement, les bailleurs sociaux, les entreprises de travaux publics, les administrations déconcentrées, les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État...

Pré-requis

Connaissances juridiques de base.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Carole Chevilly-Hiver,
Maître de conférences en droit public
carole.chevilly-hiver@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

30 heures de formation
en présentiel ou à distance

UFR SJEPG

Période

octobre à décembre

DROIT DE L'URBANISME

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable
pédagogique

Carole Chevilly-Hiver,
Maître de conférences en droit public
carole.chevilly-hiver@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

50 heures de formation
en présentiel ou à distance
UFR SJEPG

Période

octobre à décembre

Objectif et compétences acquises

Cerner les enjeux et la portée du droit de l'urbanisme, comprendre la transversalité de la discipline, évaluer le risque contentieux. Maîtriser les outils de l'aménagement urbain, la procédure contentieuse. Lire un document d'urbanisme, participer à son écriture, l'appliquer.

Programme

Les normes d'urbanisme - Les documents locaux d'urbanisme et leur contentieux - L'aménagement urbain et son contentieux - Les actes individuels relatifs à l'occupation des sols et leur contentieux - Le contentieux de l'urbanisme.

Public visé

Les personnels des établissements publics, les notaires, les avocats, les entreprises d'aménagement, les bailleurs sociaux, les entreprises de travaux publics, les entreprises de transport, les administrations déconcentrées, les collectivités territoriales...

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.



Les formations sont adossées au **master II Action publique, politiques publiques**. Elles envisagent d'aborder, sous un angle pluridisciplinaire, les questions politiques en mobilisant les concepts et les outils du droit, de la science politique, de la sociologie, de l'économie.

APPROCHE THÉORIQUE
DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Objectif et compétences acquises

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux participants de saisir les deux aspects fondamentaux des théories entourant l'évaluation des politiques publiques. Il propose, d'une part, une présentation générale des théories du processus évaluatif lui-même, telles qu'elles se développent depuis les années 1960 dans le sillage des *policy sciences*. Ces théories empruntent aux sciences sociales (économie, sociologie, science politique, gestion) les éléments nécessaires à la construction d'un idéaltype de ce que doit ou devrait recouvrir l'évaluation d'une politique publique. D'autre part, il propose de revenir sur les enseignements théoriques concernant l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques, en retraçant les processus politiques, administratifs et marchands à l'origine du développement de l'évaluation en France et dans le monde. L'évaluation est saisie, cette fois, comme projet politique (de l'évaluation participative à la rationalisation managériale), pratique sociale et technique de gouvernement. Il est ainsi proposé de comprendre l'émergence de projets pluriels d'évaluation et leurs évolutions actuelles.

Public visé

Agents des collectivités locales, agents des services déconcentrés de l'État, professionnels du secteur social, professionnels de l'évaluation.

Pré-requis

Connaissances basiques en analyse des politiques publiques et en science politique sont recommandées. Toutefois, un bref retour sur les éléments cruciaux de ces disciplines est proposé en introduction.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable
pédagogique

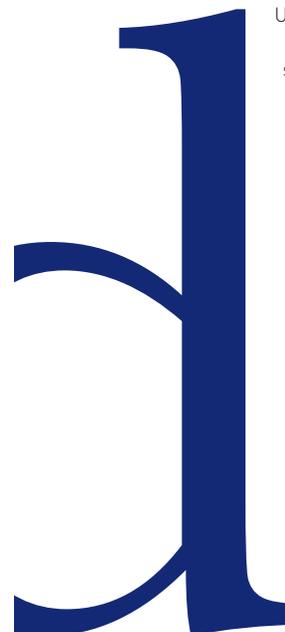
sjepg-m2appi@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

12 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre
à février



Action publique et Politiques publiques

OUTILS D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Objectif et compétences acquises

L'objectif visé est de permettre aux participants d'acquérir les techniques essentielles à la conduite d'une évaluation de politique publique. Les interventions de différents professionnels de l'évaluation (fonctionnaires évoluant dans les collectivités territoriales, chargés d'évaluation en cabinet d'étude, universitaires spécialistes de la question), permettent d'aborder les deux aspects principaux. D'une part, les méthodes et les outils concrets de collecte et d'analyse à disposition des évaluateurs : panorama des méthodes quantitatives et qualitatives, analyse d'un cahier des charges, élaboration d'un logigramme et sociogramme, méthodes d'observation, entretien et questionnaire, analyse des résultats d'enquête, organisation de la restitution. D'autre part, d'explorer une série d'études de cas, de mises en situation et d'exposés d'expériences concrètes d'évaluation au niveau local, national et européen. L'acquisition de ces méthodes s'appuie notamment sur un exercice d'étude de cas, conduit tout au long du semestre : les participants travaillant par groupe, doivent produire un rapport d'évaluation sur une politique locale de leur choix, en suivant une méthodologie préalable, mais en expérimentant l'usage des outils d'évaluation à leur disposition et tentant de produire un jugement évaluatif le plus riche possible.

Public visé

Agents des collectivités locales, agents des services déconcentrés de l'État, professionnels du secteur social.

Pré-requis

Des connaissances de base en statistique (descriptive, composite) et méthodologies des sciences sociales (conduite d'entretien qualitatif, réalisation de questionnaire) sont souhaitables. Les intervenants adaptent leurs interventions à tous les niveaux de maîtrise de ces éléments.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

sjegg-m2apppl@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

30 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPPG.

Période

entre septembre
et février



Action publique et Politiques publiques

INGÉNIERIE TERRITORIALE

Objectif et compétences acquises

Acquérir une culture générale de l'ingénierie territoriale à partir d'une analyse des jeux d'acteurs et d'échelles, des instruments d'action publique et des dispositifs de développement/aménagement territorial. Compétences acquises : lecture politique et jeu d'acteurs, quel(s) service(s) mobiliser, quel(s) élu(s) mobiliser pour faire progresser un projet - Jeu d'alliance. Mobiliser la société civile - Animer les enceintes formelles et informelles de la participation. Savoir définir les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet (lier stratégie et mise en œuvre) - Créer les mécanismes de liaison et de coordination sans hiérarchie. Représenter un territoire (cartographie, communication, marketing, prospective, portail web...).

Programme

La recherche de cohérence, enjeu central du projet territorial (cohérence politique, cohérence de gestion, cohérence fonctionnelle) - Le processus compte plus que la procédure (l'ingénierie au service de la régulation, mise en œuvre dans l'élaboration de la stratégie territoriale, le projet, démarche de réflexivité sur les pratiques sociales).

Public visé

Directeurs des services des EPCI. Agents de développement et autres chargés de mission (collectivités locales, agences d'urbanisme, associations, chef de projet leader, SCOTT, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, plan climat territoriaux, PLUI...). Ingénieurs agricoles. Agents de la DREAL, de la DDT...

Pré-requis

Connaître le maquis des dispositifs territoriaux. Connaître les ressorts de l'action publique (sociologie de l'action publique, sociologie des organisations, approche cognitive de l'action publique). Savoir rédiger des documents de synthèse. Savoir animer une réunion.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

sjegg-m2apppl@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPPG

Période

entre septembre
et février

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Philippe,
Maître de conférences
en droit privé
catherine.philippe@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

36 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre
à décembre

DROIT FISCAL

Objectif et compétences acquises

Cette formation dresse un tableau général de la matière fiscale, de la technique fiscale et de la politique fiscale. Elle rappelle les grands principes et décrit les procédures. Elle examine chaque impôt en suggérant une réflexion sur l'impôt le plus juste et le plus efficace. Elle s'efforce d'être accessible même à ceux qui ne sont pas familiers des chiffres et des calculs.

Programme

La matière fiscale : définition de l'impôt, les caractères des prélèvements fiscaux, prélèvements fiscaux et autres prélèvements publics - Les sources du droit fiscal : la souveraineté fiscale, le pouvoir constitutionnel de consentir à l'impôt et le pouvoir législatif de le lever, les cadres fixés par le droit international, le perfectionnement réglementaire, doctrinal et jurisprudentiel du droit fiscal, la jurisprudence fiscale - Les catégories d'impôts : l'imposition des revenus (l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur les sociétés), l'imposition de la dépense (la TVA, les droits indirects spécifiques), l'imposition du patrimoine (l'impôt de solidarité sur la fortune, les droits de mutation à titre onéreux, les droits de mutation à titre gratuit) - La technique fiscale : le calcul de l'impôt (l'assiette, le taux) - La perception de l'impôt (le percepteur, les opérations de perception) - Le contrôle de l'impôt : les contrôles préventifs (l'investigation, la rectification), les sanctions - Le contentieux fiscal ; le contentieux de l'assiette, les recours juridictionnels généraux - La politique fiscale : la liberté fiscale, la dissuasion fiscale.

Public visé

Toute personne intéressée par le droit fiscal (particuliers, membres d'associations...).

Pré-requis

Connaissances de base en droit.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

**Responsable
pédagogique**

Catherine Philippe,
Maître de conférences
en droit privé
catherine.philippe@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

36 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre
à décembre

**Responsable
pédagogique**

Catherine Philippe,
Maître de conférences
en droit privé
catherine.philippe@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

30 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre
à décembre

DROIT FISCAL DES AFFAIRES

Objectif et compétences acquises

Acquérir les bases de la fiscalité des affaires, pour les entreprises individuelles comme pour les sociétés.

Programme

La taxe sur la valeur ajoutée - L'impôt sur les sociétés - Les bénéfices industriels et commerciaux - L'impôt sur le revenu.

Public visé

Toute personne intéressée par la matière.

Pré-requis

Connaissances de base en droit.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

DROIT DE LA CONSOMMATION

Objectif et compétences acquises

Cette formation a pour objectif la compréhension d'un droit spécifique et la maîtrise de l'ensemble des dispositions destinées à la protection du consommateur ainsi que les modalités de résolution des difficultés.

Programme

Définition du droit de la consommation - Le domaine du droit de la consommation - La protection du consommateur - Le traitement des difficultés.

Public visé

Toute personne intéressée par la matière (particuliers, associations...).

Pré-requis

Néant.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.



Les formations ci-dessous sont adossées au **master II Droit des affaires et du patrimoine** dont l'objectif est de former des juristes polyvalents, capables d'appréhender, sur un dossier concret, tous les aspects du droit des contrats, du droit des sociétés et du droit immobilier.

■ DROIT IMMOBILIER

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Jean-Philippe Tricoire,
Maître de conférences
en droit privé
jean-philippe.tricoire@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

36 heures
de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre
à mars

Objectif et compétences acquises

Maîtrise des éléments essentiels des régimes juridiques de base du louage d'ouvrage immobilier; de la responsabilité des constructeurs et des principaux contrats de la promotion immobilière.

Programme

Le contrat de louage d'ouvrage immobilier - La responsabilité des constructeurs - Présentation synthétique des principaux contrats de la promotion immobilière.

Public visé

Avocats, notaires, agents immobiliers/marchands de biens, promoteurs immobiliers, juristes d'entreprise, magistrats...

Pré-requis

Maîtrise correcte du droit des obligations et du droit des contrats spéciaux.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

■ DROIT DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE ET DE MONTAGE D'OPÉRATIONS COMPLEXES

Objectif et compétences acquises

Acquérir la capacité à qualifier les opérations de promotion immobilière, la capacité à structurer des montages d'opérations immobilières complexes. Maîtriser de façon approfondie les régimes juridiques des principaux contrats de la promotion immobilière. Être en capacité d'argumenter en matière de responsabilité des constructeurs.

Programme

Séminaires consacrés aux contrats et montages d'opérations immobilières complexes - Vente d'immeubles à construire - Vente d'immeubles à rénover - Contrat de construction de maison individuelle - Contrat de promotion immobilière - Baux à construction - Les sociétés de la promotion immobilière - Le financement des opérations de promotion immobilière - Le contentieux de la bonne tenue de l'ouvrage.

Public visé

Avocats, notaires, agents immobiliers/marchands de biens, promoteurs immobiliers, juristes d'entreprise, magistrats...

Pré-requis

Maîtrise parfaite du droit des obligations et du droit des contrats spéciaux, ainsi que des connaissances de base en droit immobilier.

Modalités d'admission

CV et entretien éventuel.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Jean-Philippe Tricoire,
Maître de conférences
en droit privé
jean-philippe.tricoire@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre
à mars



TECHNIQUE ET CONTENTIEUX CONTRACTUEL

Objectif et compétences acquises

La formation a pour objectif de former le public à la rédaction d'une matrice des risques contractuels et la rédaction des principales clauses des contrats d'affaires, de leur négociation, en passant par leur conclusion et leur résiliation.

Programme

Le contrat est l'instrument privilégié de l'activité économique de l'entreprise qu'il s'agisse de la vente, de la prestation de service, du financement ou du règlement amiable – contrat de médiation, transaction, convention d'arbitrage. Il est crucial de veiller à la rédaction rigoureuse des principales clauses des contrats d'affaires – clause de confidentialité, de révision, de force majeure, de non-concurrence, d'entrée en vigueur, clause survivant à l'extinction du contrat, clause de droit applicable pour les contrats internationaux, clause de règlement des différends. L'enseignement allie connaissances théoriques et exercices pratiques.

Public visé

Avocats, notaires, cadres de banque, cadres de compagnie d'assurances, gestionnaires de patrimoine, juristes d'entreprise...

Pré-requis

Licence ou master en droit, économie, gestion ou expérience professionnelle dans le domaine bancaire ou financier.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Jean-Philippe Tricoire,
Maître de conférences
en droit privé
jean-philippe.tricoire@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à mars



FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

Formations adossées au **master II Contentieux**, elles visent à acquérir de solides connaissances dans les matières fondamentales du droit privé et sur l'ensemble des aspects procéduraux.

DROIT PÉNAL DE L'ENTREPRISE

Objectif et compétences acquises

Acquérir la maîtrise des principes d'engagement de la responsabilité pénale appliquée au monde des affaires.

Programme

La responsabilité pénale du chef d'entreprise - La responsabilité pénale des personnes morales - Délégation de pouvoirs - Étude de cas de certaines infractions spécifiques ayant fait l'objet d'une évolution jurisprudentielle ou juridique récente.

Public visé

Juriste d'entreprise – spécialiste du contentieux pénal de l'entreprise.

Pré-requis

Maîtrise du droit pénal général et de la procédure pénale (niveau LD2).

Modalités d'inscription

CV et entretien éventuel.

LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ

Objectif et compétences acquises

Acquérir la maîtrise des fondements juridiques et du parcours d'une question prioritaire de constitutionnalité.

Programme

L'instauration de la QPC - Les caractères généraux du dispositif - Le champ d'application de la QPC - Eléments de procédure devant les juges administratifs et judiciaires - Les conditions de la transmission et du renvoi - Les effets de la décision du Conseil constitutionnel - La réforme nécessaire du mécanisme.

Public visé

Avocats...

Pré-requis

Connaissance des institutions juridictionnelles.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

Responsable pédagogique

Béatrice Lapérou,
Maître de conférences
en droit privé
beatrice.laperou@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

15 heures
de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

octobre à février

Responsable pédagogique

Béatrice Lapérou,
Maître de conférences
en droit privé
beatrice.laperou@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

10 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

octobre à février

FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

**Responsable
pédagogique**

Béatrice Lapérou,
Maître de conférences
en droit privé
beatrice.laperou@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

10 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPE

Période

octobre à février

**Responsable
pédagogique**

Béatrice Lapérou,
Maître de conférences
en droit privé
beatrice.laperou@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

25 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPE

Période

octobre à février

■ CONTENTIEUX ET CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Objectif et compétences acquises

Comprendre les exigences du procès équitable posées par l'article 6§1 de la Convention européenne des droits de l'Homme. Déterminer le champ d'application de cette convention et évaluer les conséquences de ce droit de l'Homme sur la législation, la jurisprudence et la pratique nationale. Comprendre les mécanismes de contrôle de conventionnalité et de l'impact du droit supra-national sur les procédures nationales et les stratégies procédurales.

Programme

Application de la CEDH (Interprétation de la Convention, champs d'application de la CEDH en matière civile, portée et influence) - Contenu de la CEDH (accès au juge, les garanties du procès équitable, une exécution équitable).

Public visé

Avocats...

Pré-requis

Notions d'organisation juridictionnelle, de droit judiciaire privé et de procédures civiles d'exécution.

Modalités d'inscription

Lettre de motivation et CV.

■ MESURES CONSERVATOIRES ET SAISIES

Objectif et compétences acquises

L'objectif visé est la compréhension du mécanisme des saisies et mesures conservatoires, de leur utilité et de leur mise en œuvre. Il s'agit d'acquérir des connaissances qui pourront facilement être mises en pratique. En effet, dans un certain nombre de cas, la mise en œuvre de ces mesures et saisies qui permettent d'affermir les perspectives de recouvrement d'une créance ne nécessitent pas le recours à un avocat et peuvent être diligentées par l'intéressé lui-même. Savoir utiliser une procédure judiciaire et para-judiciaire.

Programme

Régime commun aux mesures conservatoires - Les saisies conservatoires - Les suretés judiciaires.

Public visé

Toute personne intéressée (particuliers, associations...).

Pré-requis

Notions sur l'organisation judiciaire et celle d'obligation juridique.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

COOPÉRATION
économie

E

Formations adossées au **master e-achat et marchés**, elles ont pour objectif de préparer aux fonctions d'acheteurs professionnels et de direction des achats industriels et commerciaux dans de grandes sociétés et PME.

■ TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET GESTION DES CONFLITS

Objectif et compétences acquises

Maîtriser les techniques de base de négociation. Gérer les relations en situation de tension et de conflit.

Programme

- Préparer sa négociation : diagnostiquer la situation, construire une stratégie et une tactique de négociation.
- Conduire sa négociation : structurer sa négociation, maîtriser les techniques liées à chaque phase, se sensibiliser à une approche multi-culturelle.
- Adapter sa façon de négocier au profil de son interlocuteur : diagnostiquer le profil psychologique de son interlocuteur hors et sous stress négatif, adapter sa façon de négocier au profit de l'autre, gérer l'émotionnel en situation tendue ou de conflit.

Public visé

Acheteur, Assistant achat, Ingénieur.

Pré-requis

Aucun.

Modalités d'admission

CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Karine Brisset,
Professeure de Sciences
économiques
karine.brisset@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

octobre à janvier

■ MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ACHAT

Objectif et compétences acquises

Formation assurée par un professionnel des achats spécialisé dans les outils qualitatifs et quantitatifs de mesure de la performance achat. Elle vise à découvrir et à analyser les principaux outils utilisés dans les grandes entreprises aujourd'hui.

Programme

- Performance Achats sur le plan économique : Reporting des dépenses et Reporting consommation. Principe d'analyse des Dépenses Achats. Pilotage des Gains Achats (règles de calcul : détermination des dépenses et des gains, impacts prix, indice, déploiement et RFA et calculs des gains CAFOP). Projet Veolia Environnement avec Ivalua.
- Performance des Processus P2P et Achats : indicateurs de pilotage des processus P2P et achats (typologie vs objectifs). Retour d'expérience. Systèmes de pilotage.
- Performance Fournisseur et Gestion des Risques : évaluation des fournisseurs. Évaluation RSE des fournisseurs. Risques financiers des fournisseurs. Méthodologie de mise en œuvre.

Public visé

Acheteur, Assistant achat, Ingénieur

Pré-requis

Aucun.

Modalités d'admission

CV.

■ ANALYSE DES COÛTS ET OPTIMISATION ÉCONOMIQUE

Objectif et compétences acquises

Il s'agit de maîtriser les outils financiers de mesure et de contrôle des coûts des produits.

Programme

Fonctions mathématiques - Optimisation - Formule de Wilson - Glossaire « Analyse des coûts » - Méthodes en comptabilité analytique - Couple « coût valeur », coût cible, analyse de la valeur.

Public visé

Acheteur, Assistant achat, Ingénieur.

Pré-requis

Cette formation doit être suivie en parallèle avec la formation d'Analyse de la valeur et démarche qualité.

Modalités d'admission

CV.

FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

Responsable pédagogique

Karine Brisset,
Professeure de Sciences
économiques
karine.brisset@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

12 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

octobre à janvier

Responsable pédagogique

Karine Brisset,
Professeure de Sciences
économiques
karine.brisset@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

18 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Karine Brisset,
Professeure de Sciences
économiques
karine.brisset@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

12 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

**ANALYSE DE LA VALEUR
ET DÉMARCHE QUALITÉ**

Objectif et compétences acquises

Toute entreprise doit chercher à satisfaire au mieux les besoins de ses clients tout en maîtrisant les coûts. L'objectif de cette formation est d'apporter les outils d'analyse à la maximisation du rapport qualité/coût. Il s'agit de répondre aux exigences de qualité des clients tout en développant sa capacité à innover dans la conception afin de réduire les coûts.

Programme

Histoire de l'analyse de valeur dans l'histoire des démarches qualité - Glossaire analyse de la valeur - Avantages de l'analyse de la valeur. Méthode : analyse du besoin, de la fonction, du produit - Animation de l'analyse : écoute compréhensive de Carl Rogers, techniques de questionnement, diagnostic interne, diagnostic externe, diagnostic environnement du produit - Détermination du cahier fonctionnel des charges : méthode FAST, matrice coûts fonctions, histogramme des coûts, méthode morphologique de Zwicky, 14 points de Deming.

Public visé

Acheteur, Assistant achat, Ingénieur

Pré-requis

Cette formation doit être suivie en parallèle avec la formation d'Analyse des coûts et Optimisation économique.

Modalités d'admission

CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Karine Brisset,
Professeure de Sciences
économiques
karine.brisset@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ACHATS

Objectif et compétences acquises

Il s'agit de comprendre les principaux aspects stratégiques de la fonction achats. Du point de vue de l'organisation achats : quels sont les facteurs qui influencent l'organisation des achats et les leviers mis en œuvre ? Du point de vue de l'acheteur : comment identifier les différentes approches à mettre en œuvre en fonction des familles d'achats dans le pilotage d'un portefeuille ?

Programme

Qu'est ce qu'une stratégie achat - Qu'est ce que le marketing achat - Cartographier les besoins en interne - Analyser le marché fournisseurs - Étudier les risques et les opportunités du portefeuille - Développer une démarche stratégique - Élaborer et piloter un plan d'actions.

Public visé

Acheteur, Assistant achat, Ingénieur.

Pré-requis

Éventuellement, la formation d'Approche de la fonction achat (master 1).

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.



FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Karine Brisset,
Professeure de Sciences
économiques
karine.brisset@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

36 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPPG

Période

octobre à janvier

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DES ACHATS

Objectif et compétences acquises

Étudier les différentes étapes opérationnelles du processus achat, de l'analyse des besoins jusqu'à la mesure de la performance des fournisseurs sélectionnés.

Compétences visées :

Établir un bilan des forces et faiblesses du portefeuille achat, mettre en place des mesures correctives, analyser les besoins des clients internes, procéder à la sélection des fournisseurs, mettre en place des outils quantitatifs et qualitatifs de mesure de la performance des fournisseurs.

Programme

Analyse d'un portefeuille achat - Analyse et expression de besoin - L'expression de besoin - Optimisation de la relation fournisseurs - Analyse et pré-sélection fournisseurs - Évaluation et performance des fournisseurs - Achats et RSE.

Public visé

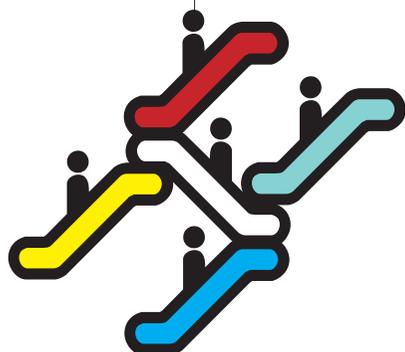
Acheteur, Assistant achat, Ingénieur

Pré-requis

Suggestion : cette formation peut être suivie en parallèle avec la formation *Mesure de la performance achat*.

Modalités d'admission

CV.



Ces formations sont adossées aux **masters I et II Chargé d'études économiques**. Le principal objectif est de donner aux participants un enseignement en micro-économie et en méthodes quantitatives, de leur faire acquérir la maîtrise de la formalisation mathématique des phénomènes économiques.

INSTITUTIONS ET RÉGULATION

Objectif et compétences acquises

Présentation des principales institutions régulant l'activité économique et celles accompagnant les entreprises.

Programme

Notions fondamentales : nomenclature INSEE, filière économique, notion de cluster, les réponses françaises - Les acteurs du développement économique : l'Europe, les directions régionales de l'Administration d'État, les collectivités territoriales, les agences de développement et comités sectoriels, les acteurs consulaires - Les acteurs privés : organisations professionnelles et techniques - Les spécificités de l'économie franc-comtoise, principales caractéristiques, situation, enjeux et challenges.

La création et la reprise d'entreprise (les opérateurs et les aides), Grand Témoin (Développement 25). L'implantation d'entreprise (prospéction, promotion, foncier d'activité, immobilier d'entreprise), Grand Témoin (ARD ou un territoire). Le développement des entreprises (conseil, investissement matériel ou immatériel, exportation, marchés), Grand Témoin (CCI International). Entreprises en difficultés (procédures collectives, restructuration, reprise), Grand Témoin (Juge ou Tribunal de Commerce). L'innovation et les clusters, Grand Témoin (Pôle des Microtechniques ou Oséo). Le dialogue social et la formation (organisations professionnelles, syndicats), Grand Témoin (OPCALIA ou MEDEF).

Public visé

Cette formation s'adresse à des personnes désireuses de comprendre l'architecture institutionnelle de la décision publique en Franche-Comté.

Pré-requis

Notions de base en économie.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Julie Le Gallo,
Professeure de Sciences
économiques
jlegallo@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

18 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPPG

Période

septembre à décembre

FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

**Responsable
pédagogique**

Julie Le Gallo,
Professeure de Sciences
économiques
jlegallo@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

12 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG
Période
septembre à décembre

PROJET TUTEURÉ INFORMATIQUE

Objectif et compétences acquises

Apprentissage du logiciel R et réalisation d'un projet d'économétrie.

Public visé

Cette formation s'adresse à des personnes désireuses de s'initier au logiciel R afin de réaliser des traitements statistiques et économétriques de base.

Pré-requis

Notions de base en statistique, économétrie et programmation.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

ÉCONOMÉTRIE

**Responsable
pédagogique**

Julie Le Gallo,
Professeure de Sciences
économiques
jlegallo@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG
Période
septembre à décembre

Objectif et compétences acquises

L'objectif de cette formation est de présenter le modèle de régression multiple classique.

Programme

Le rôle de l'économétrie - Notions de modèles, paramètres, estimation - Rappel de statistique mathématique - Le modèle de régression multiple et son estimation - Inférence statistique et prévision - Forme fonctionnelle et spécification du modèle - Régression généralisée.

Public visé

Toute personne souhaitant s'initier à l'économétrie.

Pré-requis

Statistique inférentielle, calcul matriciel de base.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

**Responsable
pédagogique**

Julie Le Gallo,
Professeure de Sciences
économiques
jlegallo@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

9 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG
Période
septembre à décembre

PROJET TUTEURÉ ÉCONOMÉTRIE APPLIQUÉE

Objectif et compétences acquises

Mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en formation d'économétrie à travers la réalisation d'études de cas sur le logiciel R et sur le logiciel Gretl.

Programme

Les problèmes de données : multicolinéarité, observations atypiques - L'analyse de spécification du modèle : résidus récursifs, test RESET.

Public visé

Toute personne souhaitant mettre en œuvre un projet d'économétrie appliquée.

Pré-requis

Statistique inférentielle, calcul matriciel de base, modèle de régression classique.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

**Responsable
pédagogique**

Julie Le Gallo,
Professeure de Sciences
économiques
jlegallo@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

18 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG
Période
octobre à février

Objectif et compétences acquises

L'objectif est de présenter un panorama des méthodes économétriques d'évaluation des politiques publiques. Il s'agit d'identifier l'impact causal de la politique basé sur la définition d'une situation contrefactuelle. Une introduction à l'analyse coût-bénéfice est également fournie.

Programme

Le cadre causal de Rubin - Les expériences contrôlées - Les expériences naturelles et méthodes de différences en différences - Les méthodes de matching - Les régressions sur discontinuités - Analyse coût-bénéfice.

Public visé

Toute personne souhaitant connaître les méthodes statistiques modernes d'évaluation des politiques publiques.

Pré-requis

Statistique inférentielle, notions de base en économétrie.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

Ces formations sont adossées au **master Banque**.

FINANCE INTERNATIONALE

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

Objectif et compétences acquises

Le taux de change est une variable majeure dans les relations qui lient les économies les unes aux autres. Appréhender ses déterminants, les éléments qui agissent sur lui au quotidien ou à plus long terme est essentiel pour comprendre les implications des politiques aujourd'hui menées en la matière. De fait, celles-ci ont conduit à parler de *guerres des monnaies* pour décrire la situation où des pays appliquent des mesures destinées à abaisser le taux de change de leur monnaie nationale afin de favoriser leurs industries domestiques et, par suite, leurs exportations. Cette formation permet d'acquérir les connaissances des outils théoriques relevant d'un débat récurrent en finance internationale.

Programme

Les approches des taux de change par les biens et services - Les approches financières des taux de change - À la recherche des taux de change d'équilibre - Quel régime de change ?

Public visé

Gestionnaire de patrimoine, gestionnaire d'actifs.

Pré-requis

Avoir une connaissance des mécanismes de base en économie. Avoir suivi des cours d'économie dans l'enseignement supérieur.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

INGÉNIERIE ET GESTION DU PATRIMOINE

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à février

Objectif et compétences acquises

Cette formation permet de découvrir ce qu'est la Gestion de Patrimoine, les notions qu'il faut maîtriser. La gestion de patrimoine est une approche technique, méthodologique et personnalisée de la situation et de l'organisation patrimoniale propre à chaque client. Elle est fondée sur une synthèse du droit, de la finance et de la fiscalité. L'enseignement permet d'acquérir les principaux réflexes permettant de se guider dans le labyrinthe des choix patrimoniaux.

Programme

Approche patrimoniale globale - Transmission du patrimoine et protection du conjoint survivant - Assurance-vie : outil de gestion patrimoniale - Fiscalité et défiscalisation - Techniques sociétaires.

Public visé

Tout chargé d'affaires professionnels ou particuliers qui souhaiterait se diriger vers la gestion de patrimoine.

Pré-requis

Notions de droit fiscal.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.



INGÉNIERIE FINANCIÈRE

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à février

Objectif et compétences acquises

Cette formation a pour objectif de comprendre les mécanismes, les objectifs et les enjeux des opérations juridico-financières permettant d'une part de restructurer le capital, de l'économiser, d'en améliorer la rentabilité et d'autre part d'optimiser le rapport capitaux propres/dettes financières. Elle mêle à la dimension financière, des considérations juridiques, fiscales, comptables et comportementales.

Programme

La politique de dividende - La gestion de la valeur de l'action - Les fusions et acquisitions - Les opérations sur dettes et créances - Les opérations de désinvestissement et de liquidation dans un contexte de défaillance.

Public visé

Entrepreneurs, repreneurs et créateurs d'entreprise, chefs d'entreprise, cadres financiers et bancaires, membres de comités d'entreprise, acteurs du développement économique, juristes d'entreprise.

Pré-requis

Savoir lire les états financiers (bilan, compte de résultat). Notions de gestion financière (CAF, bilan fonctionnel). Le fonctionnement, les acteurs des sociétés de capitaux.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

18 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

Objectif et compétences acquises

L'objectif est de présenter et d'analyser l'organisation et le fonctionnement des marchés financiers ainsi que les interactions avec les entreprises et les banques. Les premières séances permettront de mieux comprendre le fonctionnement et le rôle des marchés financiers dans l'économie (présentation des différents compartiments, fonctionnement de la Bourse, cotation des titres, rôle des États...). Les séances suivantes seront consacrées aux rapports entre entreprises, banques et marchés financiers (émissions de titres par les entreprises, rôle des banques en tant qu'acteurs directs et indirects...). Les dérivés de ces marchés ainsi que les éléments de régulation actuelle et future seront également abordés.

Compétences acquises :

compréhension du rôle de la finance et des banques - Connaissance des notions et outils de base de la finance - Connaissance de l'organisation pratique des marchés financiers et description de divers métiers de la finance.

Programme

Marchés primaires : les titres à court terme, les titres à long terme.
Marchés secondaires et de dérivés : marchés de gré à gré, marchés organisés, marchés et dérivés.

Public visé

Professionnels du secteur bancaire et toute personne intéressée par cette thématique.

Pré-requis

Connaissances solides en économie et en statistiques.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

septembre à février

STRUCTURE FINANCIÈRE ET COÛT DU CAPITAL

Objectif et compétences acquises

L'objectif est d'étudier la structure financière des entreprises afin de répondre aux questions suivantes : Comment une entreprise peut-elle financer ses investissements ? Est-ce que la nature des capitaux obtenus influence la valeur de l'entreprise ? Quid de la fiscalité, du risque de faillite et des asymétries d'information ? Existe-t-il une politique de distribution optimale ?

Compétences acquises :

compréhension des problèmes financiers auxquels doit faire face une entreprise - Connaissance des concepts essentiels de la finance d'entreprise et des aspects liés aux décisions d'investissement et aux modes de financement.

Programme

Financement par fonds propres - Financement par dette - Structure financière en marchés parfaits (Modigliani-Miller) - Structure financière, fiscalité, faillite - Structure financière et asymétries d'information - Politique de distribution.

Public visé

Professionnels du secteur bancaire et toute personne intéressée par cette thématique.

Pré-requis

Connaissances solides en économie et en statistiques.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

15 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

septembre à février

DROIT ET FINANCE

Objectif et compétences acquises

Comprendre, acquérir ou approfondir les principales dispositions relatives au cadre normatif et aux nombreuses réglementations s'appliquant à l'activité bancaire. Identifier et mesurer les risques potentiels en cas de non-respect de ces normes.

Programme

Le cadre des activités bancaires et financières : les normes juridiques, les activités bancaires - Le système bancaire français : l'organisation de la profession, la responsabilité globale de la profession - Les obligations bancaires et financières : la déontologie et les engagements de la profession, les règles de protection.

Public visé

Employés secteur bancaire.

Pré-requis

Connaissances juridiques de base (droit des personnes, des biens, des contrats) et capacité à les structurer.

Modalités d'admission

CV et entretien.

ÉVALUATION D'ENTREPRISE

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

janvier à avril

Objectif et compétences acquises

La plupart des opérations liées à la vie de l'entreprise nécessitent à un moment ou un autre, l'évaluation de l'entreprise considérée. La détermination de la valeur d'une entreprise est une opération complexe. Ceci implique de rendre compte, en un seul chiffre, de la réalité de cette entreprise, de son fonctionnement et de son devenir. Après avoir laissé une large part à la phase de diagnostic préalable à l'évaluation, la formation passe en revue différentes méthodes de l'évaluation d'une entreprise.

Le participant à l'issue de cette formation doit être capable de réaliser un diagnostic préalable et d'appréhender les différentes méthodes d'évaluation abordées.

Programme

Quand, pour qui évaluer, notion de valeur et de prix - Diagnostics préalables à l'évaluation - Méthode de l'actif net comptable - Méthode de l'actif net comptable corrigé - Goodwill/Badwill - Méthode des Discounted Cash Flow - Méthodes basées sur les performances boursières, notamment PER « Price Earning Ratio » - Synthèse.

Public visé

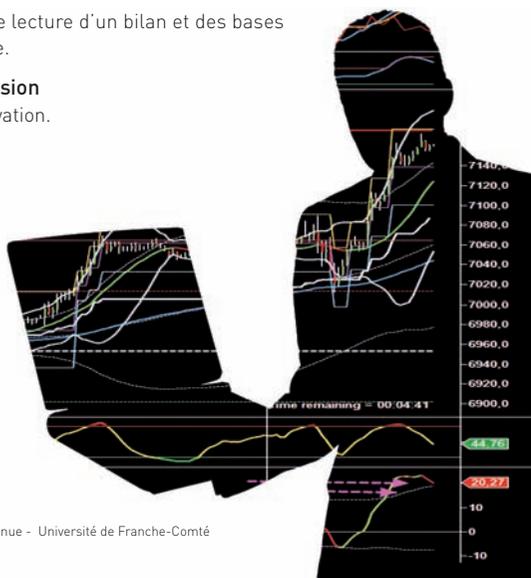
Cabinet comptable, banque, cabinet d'audit
et toute personne intéressée par la thématique.

Pré-requis

Avoir des notions de lecture d'un bilan et des bases
d'analyse financière.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.



ANALYSE FINANCIÈRE APPROFONDIE

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

septembre à février

Objectif et compétences acquises

Cette formation se veut être une approche pragmatique de l'analyse financière telle que la pratiquent les banques pour permettre aux futurs chargés d'affaires de maîtriser et d'utiliser ces concepts. Mais aussi aux futurs credit-managers ou directeurs financiers des entreprises de les utiliser aussi bien pour leur propres décisions à l'égard de leurs clients d'une part, et pour mieux comprendre leurs relations avec leur banquier d'autre part. Basée sur des concepts limités en nombre, mais avec un usage concret, la formation apporte des méthodes directement opérationnelles pour traiter ces sujets. Elle se limite volontairement aux niveaux d'entreprises familiales et régionales (TPE et PME).

Programme

Retour sur les fondamentaux de la comptabilité : connaissance de la liasse fiscale - Retraitement de la liasse fiscale par les banques : bilan et compte de résultats retraités - Présentation, calcul et utilisation des principaux ratios - Démarche vertueuse pour accorder des crédits de fonctionnement - Suivi et gestion de ces concours au quotidien - Démarche vertueuse pour accorder des crédits d'investissements.

Public visé

Employés du secteur bancaire.

Pré-requis

Notions de base en comptabilité.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Objectif et compétences acquises

Cette formation abordera les grandes notions des normes bancaires (contrôle prudentiel) et de la réglementation bancaire. L'analyse du risque de crédit avec une approche à la fois financière statique, dynamique, prospective et qualitative (connaissance de l'entreprise, du secteur...).

Programme

Enjeux de Bâle III pour les entreprises : renforcement du ratio de solvabilité, introduction de deux ratios de liquidité, introduction d'un ratio de levier, impact sur les banques et leurs activités, répercussions possibles sur la relation banque-entreprises. Conduire un diagnostic en vue d'une analyse du risque de crédit : le diagnostic financier, l'analyse extra-comptable.

Public visé

Toute personne intéressée par le secteur bancaire.

Pré-requis

Les bases de la comptabilité et de l'analyse financière.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

BANQUE PRIVÉE

Objectif et compétences acquises

Il s'agit d'appréhender la clientèle patrimoniale, qui sont les clients patrimoniaux, leur mode de consommation des services bancaires, leur mode de fonctionnement. Comment conquérir la clientèle patrimoniale et se différencier des concurrents ? Qu'attendent les clients patrimoniaux de leurs conseillers ? Comment les clients patrimoniaux notent-ils leurs banques ? Comment expliquer et proposer une alternative à la baisse des taux d'intérêt de l'épargne ?

Programme

L'approche de la clientèle patrimoniale : l'analyse de la clientèle patrimoniale, le comportement face à la clientèle patrimoniale, les indicateurs de recommandations de la clientèle patrimoniale.

Les valeurs mobilières : l'actualité, la boîte à outils, aborder les valeurs mobilières avec la clientèle patrimoniale.

Étude de cas : connaître la fiscalité, savoir et comprendre les régimes patrimoniaux dans la pratique, connaître les produits bancaires et assurances.

Public visé

Chargés d'affaires professionnels ou particuliers souhaitant se diriger vers la banque privée.

Pré-requis

Les bases de la gestion de patrimoine, connaissances en fiscalité de la personne.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

15 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à février



FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

septembre à février

DROIT DU FINANCEMENT

Objectif et compétences acquises

Cette formation a pour objet de vulgariser auprès du public, les principes et règles régissant la formation, l'exécution et l'interprétation des contrats de financement des particuliers comme des entreprises.

Programme

Les activités économiques ont besoin de financement dont le cadre juridique est complexe, faisant appel au droit du crédit, droit des contrats, droit de la consommation, droit de la concurrence. Mais les activités financières sont aussi sources de contentieux réglés de manière judiciaire ou amiable. Est étudié le contentieux judiciaire et extra-judiciaire – transaction, médiation, arbitrage, propres au droit du financement.

Public visé

Toute personne intéressée.

Pré-requis

Licence ou master en économie, droit, gestion ou expérience professionnelle dans le domaine bancaire et financier.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

DROIT DE L'ASSURANCE

Objectif et compétences acquises

Cette formation aborde les règles générales encadrant l'activité d'assurance et permet ainsi une connaissance détaillée du secteur et de ses acteurs.

Programme

Les grandes distinctions entre les principales catégories d'assurance et mise en lumière des différences qu'elles sous-tendent - Les principaux acteurs de l'activité d'assurance et régimes juridiques applicables - Les différents acteurs de la relation d'assurance (la compagnie d'assurance, le souscripteur), les personnes intéressées au contrat (l'assuré et le bénéficiaire de l'indemnité) - Les règles gouvernant la formation du contrat d'assurance, la vie du contrat et la fin de la relation d'assurance.

Public visé

Toute personne intéressée.

Pré-requis

Notions de base en droit des contrats.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

septembre à février

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPEG

Période

janvier à avril

GESTION DE PORTEFEUILLE

Objectif et compétences acquises

Comprendre le pourquoi et le comment de la gestion de portefeuille : Un portefeuille est un ensemble d'actifs financiers, réunis pour améliorer la performance d'un placement, c'est-à-dire obtenir une rentabilité élevée, tout en réduisant au maximum le risque. L'accent est mis sur la gestion diversifiée des portefeuilles d'actions et d'obligations sans risque.

Programme

La rentabilité, le risque et les préférences des agents - La diversification du risque - Le MEDAF.

Public visé

Tout public intéressé par la gestion de fonds et la gestion de patrimoine. Tout chargé de clientèle voulant approfondir ses connaissances en gestion de portefeuille.

Pré-requis

Base des statistiques descriptives.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.



GESTION DES RISQUES INTERNATIONAUX

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à février

Objectif et compétences acquises

L'objectif de cette formation est de comprendre les bases de la gestion des risques financiers des clients : risque de taux, risque de change, risque de prix et risque action. La présentation et l'explication de ces risques constituent la première partie. Puis sont présentées les principales techniques de couverture de risque : change à terme bancaire, les swaps, les FRA et les Collars ainsi que les contrats à terme et les options. L'apprenant maîtrise, après la formation, les principes de base d'utilisation de ces outils, grâce à une connaissance théorique enrichie de cas pratiques.

Programme

Les risques financiers des particuliers, des pros et des PME - Les techniques de couverture figées - La couverture par les options - Le marché monétaire - Le marché obligataire - La gestion du risque de taux.

Public visé

Tout public intéressé par la banque. Tout chargé de clientèle voulant approfondir ses connaissances en gestion des risques afin de pouvoir gérer un portefeuille de clientèle entreprises.

Pré-requis

Base de mathématiques financières.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

GESTION DES RISQUES BANCAIRES

FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

**Responsable
pédagogique**

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences
économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

Objectif et compétences acquises

Connaître les principaux risques des banques. Savoir recenser et gérer les risques opérationnels. Savoir détecter et gérer les risques de crédits au quotidien. Savoir traiter les situations irrégulières ou à risque des clients professionnels dans un cadre légal.

Programme

Bâle II (les principes de la réglementation, les différents types de risques ; le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel...) - Gestion des risques opérationnels - Gestion quotidienne des risques de crédit.

Public visé

Employés secteur bancaire. Chargés d'affaires professionnels et entreprises.

Pré-requis

Aucun.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

Objectif et compétences acquises

Acquérir une vue exhaustive des produits et services proposés par une banque de réseau dans le domaine des services aux particuliers, des produits d'épargne bancaire, financière et d'assurance-vie afin de pouvoir : comprendre son conseiller bancaire, aider les autres dans l'approche des relations avec la banque, l'assurance, acquérir des bases pour gérer ses propres affaires.

Programme

Le système bancaire français - Les régimes matrimoniaux - La gestion des avoirs et des moyens de paiement - Les services de guichet et d'agence et le service bancaire de base - La banque à distance - Les comptes de dépôts à vue - Le chèque - La carte bancaire - L'avis de prélèvement, le virement et le TIP - La classification de l'épargne - Le financement des biens de consommation et de besoins de trésorerie du particulier - Financement des projets immobiliers - Crédits aux professionnels et aux petites entreprises - Les assurances.

Public visé

Toute personne intéressée par ce secteur.

Pré-requis

Aucun.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

GESTION DE LA RELATION CLIENT

Objectif et compétences acquises

Développer des qualités de négociateur dans le cadre d'une relation client.

Programme

Théorie des comportements Acheteurs-Vendeurs - Gestion de différentes typologies de clientèle - Gestion du stress et du temps - Optimiser la préparation de ses rendez-vous commerciaux et prise en compte des enjeux - Résister et obtenir, dans le face à face, la négociation - Capacité à faire respecter les engagements - Capacité à la négociation et à la vente par le conseil - Adapter sa communication.

Sessions de 4 heures alliant théorie et mise en pratique par jeux de rôle.

Public visé

Tout public intéressé par la banque. Tout chargé de clientèle voulant approfondir ses connaissances en gestion de la relation client.

Pré-requis

Notions de commerce.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à février



FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
PROFESSIONNALISANTES

MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES

Objectif et compétences acquises

L'objectif est de comprendre les bases de l'analyse des opérations financières afin de pouvoir les appliquer à toute opération financière (existante ou de nouvelle création). Les quatre premiers chapitres de l'enseignement fournissent les outils conceptuels et mathématiques nécessaires qui permettront par la suite d'analyser en détail deux opérations financières spécifiques : les emprunts indivis et obligataires. L'apprenant maîtrise après la formation les principes de base qui permettent de prendre des décisions d'investissement à partir de l'application du modèle d'évaluation des opérations financières les plus courantes. Aussi, il sera capable d'interpréter correctement du point de vue économique-financier toute information sur les opérations financières.

Programme

L'intérêt - L'actualisation - L'opération financière - Les annuités - La perpétuité - Les emprunts indivis - Les emprunts obligataires.

Public visé

Tout public intéressé par la banque. Tout chargé de clientèle voulant approfondir ses connaissances en gestion des risques afin de pouvoir gérer un portefeuille de clientèle entreprises.

Pré-requis

Licence ou master en économie, droit, gestion ou expérience professionnelle dans le domaine bancaire et financier.

Modalités d'inscription

CV et lettre de motivation.

FISCALITÉ

Objectif et compétences acquises

Appréhender les règles d'imposition des revenus des particuliers afin d'être à même de bâtir une véritable *stratégie fiscale*.

Programme

Fiscalité du résultat des entreprises : classification fiscale des entreprises, détermination du résultat fiscal, l'impôt sur les sociétés - Fiscalité des revenus des personnes physiques : principes généraux de l'impôt sur le revenu, détermination du résultat net de chaque catégorie de revenu, détermination du revenu net imposable, calcul et paiement de l'impôt.

Public visé

Chargés de clientèle pro ou particuliers, collaborateurs de cabinet d'expertise comptable ou d'avocat, responsables comptables de PME...

Pré-requis

Aucun.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation.

Responsable pédagogique

Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

24 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

janvier à avril

Responsable pédagogique

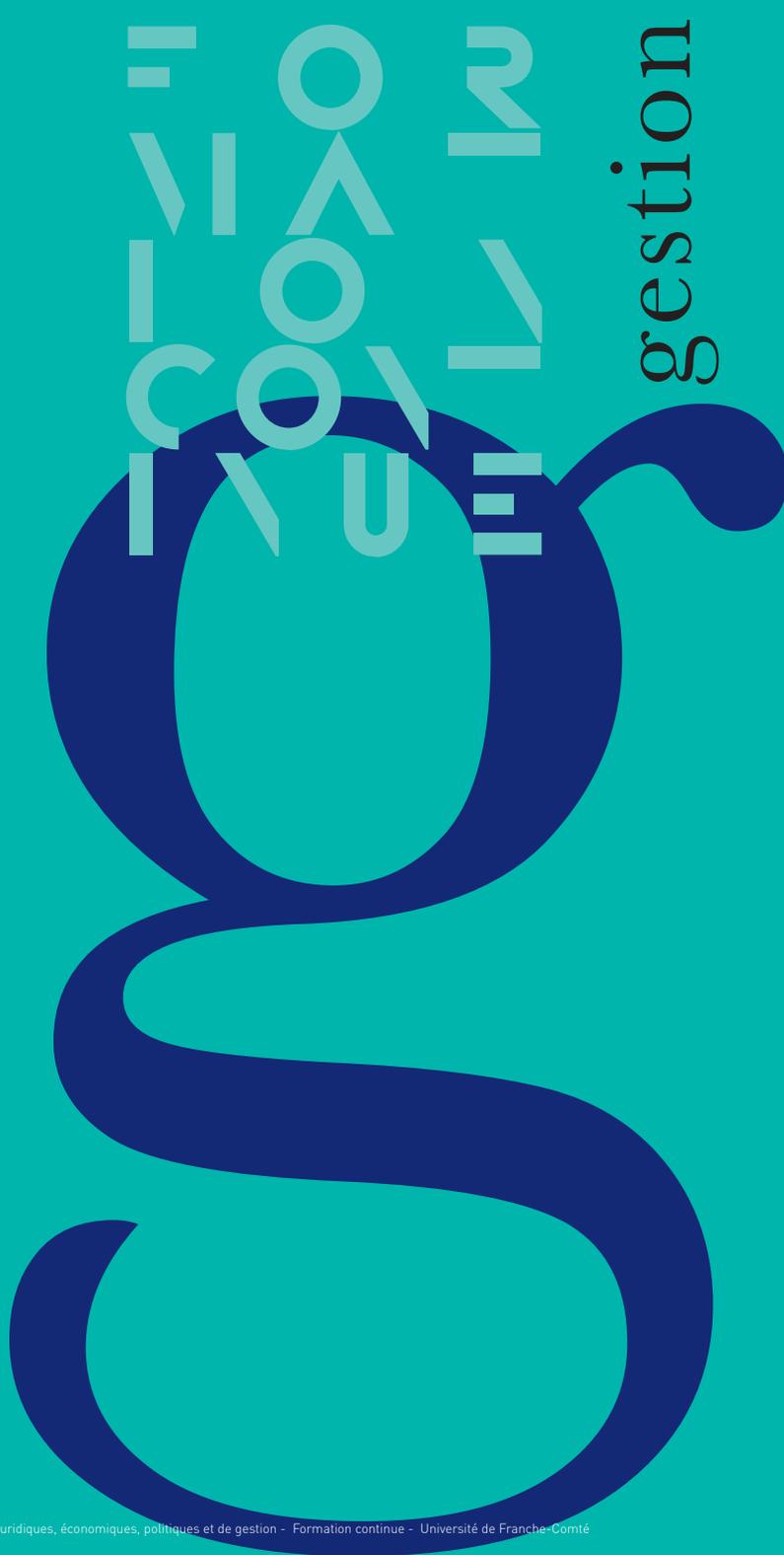
Catherine Refait-Alexandre,
Professeure de Sciences économiques
catherine.refait-alexandre
@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
UFR SJEPG

Période

septembre à février



► Management international de l'entreprise

*Les formations sont adossées au **master II Marketing et Management international** qui répond à un besoin des entreprises qui cherchent des relais de croissance à l'international et qui souhaitent lier des partenariats avec des firmes étrangères.*

■ STRATÉGIES INTERNATIONALES

Objectif et compétences acquises

Cette formation apporte les éléments de compréhension sur la stratégie des entreprises avec un éclairage spécifique sur la dimension internationale. À partir d'un ensemble d'outils et de concepts appliqués à plusieurs études de cas, elle permet de réaliser l'analyse de la stratégie internationale d'une entreprise et de construire des préconisations pour un développement.

Programme

Les enjeux et modalités de l'international - Les manœuvres stratégiques - Les outils du diagnostic stratégique. Études de cas : analyse et construction de préconisations pour le développement international d'entreprises appartenant à des secteurs d'activité variés.

Public visé

Dirigeants ou cadres dans des PME qui souhaitent initier ou développer un volume d'affaires à l'étranger.

Pré-requis

Formation initiale en économie ou gestion de niveau bac+2/bac+3 (Licence, BTS, DUT, école)
Expérience d'au moins trois ans à un poste d'encadrement
Connaissance en stratégie générale d'entreprise

Modalités d'admission

CV, lettre de motivation et entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Yohan Bernard,
Maître de conférences en Gestion
yohan.bernard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

18 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

fin septembre à février

► Management international de l'entreprise

ÉCONOMIE MONDIALE

Objectif et compétences acquises

Comprendre la mondialisation, c'est-à-dire le processus de mise en communication et d'interconnexion de plus en plus poussées des économies nationales. Plusieurs dimensions sont abordées à travers les chocs provoqués par cette mondialisation.

Programme

Les chocs humains : emploi, démographie, migration - Les chocs commerciaux : fragmentation du commerce, émergence des BRICs etc - Les chocs industriels : IDE, FMN, délocalisation, désindustrialisation. La dimension financière, notamment la forte mobilité des capitaux et ses conséquences.

Public visé

Dirigeants ou cadres dans des PME qui souhaitent initier ou développer un volume d'affaires à l'étranger.

Pré-requis

Formation initiale en économie ou gestion de niveau bac+2/bac+3 (Licence, BTS, DUT, école)
Expérience d'au moins trois ans à un poste d'encadrement
Connaissance en stratégie générale d'entreprise

Modalités d'admission

CV, lettre de motivation et entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Yohan Bernard,
Maître de conférences en Gestion
yohan.bernard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

15 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

fin septembre à février



► Management international de l'entreprise

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES À L'INTERNATIONAL

Objectif et compétences acquises

Consolider les bases du management de l'entreprise qui souhaite développer sa présence à l'international. **Cet enseignement est dispensé en anglais.**

Programme

The human implications of an international strategy - Alternative sourcing methodologies available to identify, acquire and retain the management talent needed to succeed in a foreign environment - *The distance management and the multi culture environment* - The diversity on the labor laws and practices.

Public visé

Dirigeants ou cadres dans des PME qui souhaitent initier ou développer un volume d'affaires à l'étranger.

Pré-requis

Formation initiale en économie ou gestion de niveau bac+2/bac+3 (Licence, BTS, DUT, école)
Expérience d'au moins trois ans à un poste d'encadrement
Connaissance en stratégie générale d'entreprise

Modalités d'admission

CV, lettre de motivation et entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Yohan Bernard,
Maître de conférences en Gestion
yohan.bernard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

15 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

fin septembre à février

► Marketing du développement international de l'entreprise

MARKETING INTERNATIONAL FONDAMENTAL

Objectif et compétences acquises

Maîtriser la démarche générale du marketing dans un contexte international. Savoir construire un plan marketing dans le cadre d'un développement international

Programme

Exploiter le marché mondial : pourquoi et avec quel marketing ? - La segmentation dans un contexte international (macro/micro segmentation, segmentation transnationale) - Sélectionner des cibles et se positionner - Adaptation et standardisation des produits - La gestion stratégique de la marque - Le *pricing* à l'international.

Public visé

Cadres en charge du marketing dans des PME qui souhaitent initier ou développer un volume d'affaires à l'étranger.

Pré-requis

Formation initiale en économie ou gestion de niveau bac+2/bac+3 (Licence, BTS, DUT, école). Expérience d'au moins trois ans à un poste d'encadrement commercial ou marketing. Connaissance du marketing opérationnel et stratégique.

Modalités d'admission

CV, lettre de motivation et entretien avec le responsable pédagogique de la formation.



FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Yohan Bernard,
Maître de conférences en Gestion
yohan.bernard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

fin septembre à février

► Marketing du développement international de l'entreprise

CULTURE ET COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR

Objectif et compétences acquises

Comprendre l'influence de la culture sur les choix stratégiques et opérationnels du marketing.

Programme

Comprendre les influences sociales (groupes et influences) - Comment approcher la notion de culture ? - Valeurs et dimensions culturelles - Les attributs et les processus des consommateurs - La culture matérielle (dimensions symboliques de la consommation, communautés, rituels, la diffusion culturelle, etc.)

Public visé

Cadres en charge du marketing dans des PME qui souhaitent initier ou développer un volume d'affaires à l'étranger.

Pré-requis

Formation initiale en économie ou gestion de niveau bac+2/bac+3 (Licence, BTS, DUT, école). Expérience d'au moins trois ans à un poste d'encadrement commercial ou marketing. Connaissance du marketing opérationnel et stratégique.

Modalités d'admission

CV, lettre de motivation et entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Yohan Bernard,
Maître de conférences en Gestion
yohan.bernard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

fin septembre à février

Marketing du développement international de l'entreprise

ANALYSE DES MARCHÉS ÉTRANGERS

Objectif et compétences acquises

Savoir réaliser des études marketing dans des pays étrangers et bâtir une stratégie export.

Programme

Sélection des marchés cibles : comment sélectionner vos marchés Export ?

- Comment définir sa stratégie Export ?
- Les informations à recueillir
- Évaluer la potentialité de ces marchés

Sélection de marchés cibles :

- Quel outil ?
- Comment hiérarchiser les informations ?
- Qu'est-ce que le scoring ? Comment interpréter les résultats ?

Public visé

Cadres en charge du marketing dans des PME qui souhaitent initier ou développer un volume d'affaires à l'étranger.

Pré-requis

Formation initiale en économie ou gestion de niveau bac+2/bac+3 (Licence, BTS, DUT, école). Expérience d'au moins trois ans à un poste d'encadrement commercial ou marketing. Connaissance du marketing opérationnel et stratégique.

Modalités d'admission

CV, lettre de motivation et entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Yohan Bernard,
Maître de conférences en Gestion
yohan.bernard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

20 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

fin septembre à février



Les formations proposées sont adossées au **master II Management administratif et financier en entreprise**, elles répondent à des besoins nationaux et régionaux de personnels hautement qualifiés dans les domaines de la finance et du contrôle de gestion.

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Objectif et compétences acquises

L'appropriation d'un vocabulaire juridique et financier. L'acquisition des notions incontournables de la matière. La maîtrise des techniques de restructuration à la disposition d'ingénieurs financiers. L'application à travers l'étude de cas pratiques. L'assimilation de la transversalité avec d'autres domaines tels que le droit des sociétés, l'analyse financière, la comptabilité, la fiscalité, l'environnement économique.

Programme

La géographie du capital de l'entreprise : la notion de géographie de capital, les typologies de propriété de capital, les conventions extra statutaires - La défense du capital de l'entreprise : la séparation du pouvoir et du capital, le contrôle des changements de propriétaires, les mécanismes légaux ou contractuels - La Gouvernance de l'entreprise : la notion de gouvernance, l'impact de la gouvernance sur la valeur - L'entreprise en bourse : l'opportunité de la cotation, la préparation de la cotation, la sortie de la bourse - Les fusions et les scissions d'entreprise : le principe de la fusion, les modalités de la fusion, les scissions - Les Leveraged Buy Out (LBO) d'entreprise : la technique du LBO, les acteurs des LBO - Les faillites et les restructurations d'entreprise : la faillite, le traitement des entreprises en difficulté.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Maîtriser la comptabilité financière, la théorie sur la création de valeur.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

décembre à février

Management administratif et financier en entreprise

ANALYSE FINANCIÈRE APPROFONDIE

Objectif et compétences acquises

Approche pragmatique de l'analyse financière telle que la pratiquent les banques pour permettre, aux futurs chargés d'affaires, de maîtriser et utiliser ces concepts. Nécessaire aux futurs credit-managers ou directeurs financiers des entreprises les utilisant pour leurs propres décisions à l'égard de leurs clients d'une part, et pour mieux comprendre leurs relations avec leur banquier d'autre part. Basée sur des concepts limités en nombre, mais avec un usage concret, cette formation apporte des méthodes directement opérationnelles pour traiter ces sujets. Elle se limite volontairement aux niveaux d'entreprises familiales et régionales (TPE et PME).

Programme

Retour sur les fondamentaux de la comptabilité : connaissance de la liasse fiscale - Retraitement de la liasse fiscale par les banques : bilan et compte de résultats retraités - Présentation, calcul et utilisation des principaux ratios - Démarche vertueuse pour accorder des crédits de fonctionnement - Suivi de gestion de ces concours au quotidien - Démarche vertueuse pour accorder des crédits d'investissements.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Maîtriser les principes de l'analyse financière fondamentale.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

septembre à novembre

Management administratif et financier en entreprise

STRUCTURE FINANCIÈRE, COÛT DU CAPITAL ET CRÉATION DE VALEUR

Objectif et compétences acquises

La formation porte sur la gestion et politique financières de l'entreprise. Elle vise à faire comprendre les décisions de gestion et politiques financières (planification financière, décisions de financement à long terme et à court terme, etc.) et à aider à leur application.

Programme

Planification et gestion financières à long terme : les financements par capitaux propres, les financements par endettement à long et moyen termes, la planification à long terme.

Planification et gestion financière à court terme : gestion des actifs circulants et du crédit fournisseur; plan de trésorerie et gestion de la trésorerie au jour le jour.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Maîtriser la politique et théorie financières et les mécanismes de création de valeur

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

novembre à février

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

décembre à février

COMPTABILITÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectif et compétences acquises

Cette formation a pour objectif de présenter les modalités d'enregistrement comptable particulières relatives aux instruments financiers.

Programme

L'endettement, la distinction dettes-capitaux propres, le traitement des instruments hybrides, les actifs financiers (titres et créances) - La comptabilisation des instruments dérivés, les relations de couverture, la couverture des transactions en monnaie étrangère, le risque de taux.

Public visé

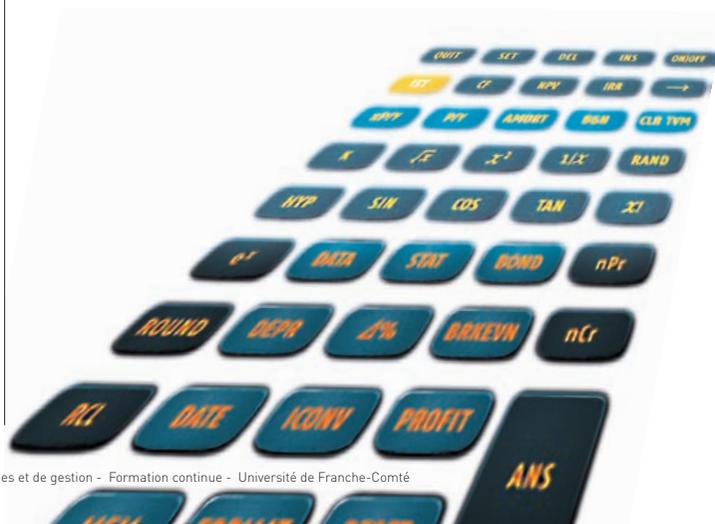
Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Maîtriser les principes de la comptabilité financière.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.



FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

septembre à novembre

CONTRÔLE DE GESTION APPROFONDI

Objectif et compétences acquises

Donner les éléments méthodologiques nécessaires à la mise en place concrète de systèmes de contrôle de gestion : budgets comptabilité de gestion, tableaux de bord.

Programme

La définition des besoins de l'organisation : l'analyse sectorielle et environnementale, le diagnostic économique et financier de l'organisation - Le diagnostic de la structure organisationnelle et du processus de gestion : les différents centres de responsabilité, le système d'évaluation des cadres, la position du contrôle de gestion, le mode de prise de décision, les informations utilisées - Le diagnostic technique : le système de contrôle de gestion, la conception et le fonctionnement des principaux outils, le processus de contrôle de gestion - Le plan d'amélioration du système de contrôle de gestion et sa mise en œuvre : la logique politique et commerciale, la logique financière, la logique opérationnelle - La mise en place des outils de contrôle : la comptabilité de gestion, les tableaux de bord, les budgets.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Maîtriser le contrôle de gestion dans ses méthodes traditionnelles et la comptabilité de gestion.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

Management administratif et financier en entreprise

NORMES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Objectif et compétences acquises

Cette formation a pour objectif de présenter des états de synthèse reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture. L'information comptable étant essentiellement à usage externe (actionnaires, créanciers, administrations, etc.), elle doit utiliser un langage commun à toutes les entreprises. C'est pourquoi la comptabilité est normalisée au niveau national et, de plus en plus, au niveau international. Les normes IAE/IFRS ont vocation à instaurer un langage comptable commun, d'abord au niveau de l'UE et, à terme au niveau mondial. Dans cette formation, la comptabilité est traitée sous un double aspect : comparative (PCG/IFRS) et créative (options comptables).

Programme

Les documents de synthèse en PCG et IFRS : bilan, compte de résultat, tableau de variation de trésorerie. La location financement : le crédit-bail - La juste valeur - Les provisions - Les stocks.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Maîtriser la comptabilité financière en PCG.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

décembre à février

Management administratif et financier en entreprise

FISCALITÉ INTERNATIONALE

Objectif et compétences acquises

Cette formation étudie le droit fiscal international dans son application française, avec des indications concernant les apports du droit communautaire. Elle permet de distinguer les opérations nationales et les opérations internationales, selon la nature des impôts. Les premières font appel aux règles du droit interne. Les secondes peuvent être soumises à des règles de droit interne mais elles doivent tenir compte des conventions fiscales internationales et pour les Etats européens des normes de l'UE.

Programme

Imposition et fiscalité des entreprises - Les entreprises de personne : entreprises individuelles, entreprises de capitaux - La TVA : règles générales et évolutions : origine et évolution, dispositions récentes, rôle des tribunaux, régime interne-France - La TVA intracommunautaire : imposition des biens meubles corporels, imposition des prestations de services- territorialité, régime de l'auto liquidation, remboursement TVA aux entreprises françaises et étrangères, la fraude carousel - TVA internationale/Importation : définition du territoire, TVA et régime d'importation ; livraison en France/TVA interne - La TVA internationale/Exportation : biens meubles corporels, services - Régime des dividendes en droit interne - Autres revenus - Imposition des personnes physiques-personnes imposables : définition du domicile fiscal, régime d'imposition applicable aux personnes domiciliées en France, régime d'imposition applicable aux personnes non domiciliées en France - Personnes exonérées : droit de mutation, impôt sur la fortune - Opérations internationales, lutte contre l'évasion fiscale : dérogations aux règles communes, imputations des déficits étrangers - Coordination des activités intragroupe : prix du transfert, transfert indirect entre entreprises dépendantes, lutte contre l'évasion fiscale.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Connaître la fiscalité nationale française.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

septembre à novembre

DROIT DU FINANCEMENT

Objectif et compétences acquises

Aborder d'un point de vue juridique, les opérations de financement Court, Moyen et Long Termes des entreprises à travers leurs supports (Contrats, billets...) et leurs garanties intrinsèques induites et complémentaires en les replaçant et les illustrant dans leurs contextes économiques.

Programme

Financement et crédit - Les instruments du crédit : les contrats de crédit (le prêt, le crédit bail) - Les instruments de mobilisation des créances commerciales : les effets de commerce et l'escompte, la cession de créances Dailly, l'affacturage - Les instruments de paiements de crédit : les variétés du paiement, le paiement par compte, les crédits par compte - Les instruments du commerce international : le crédit documentaire, la lettre de crédit Stand By - Les garanties de crédit - Le patrimoine - Les sûretés personnelles : la solidarité, le cautionnement, les garanties autonomes, la lettre d'intention - Les garanties réelles : l'hypothèque, le gage, les privilèges et la propriété sûreté.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Connaître les différents modes de financement.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable
pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

septembre à novembre

FISCALITÉ DES DÉCISIONS FINANCIÈRES

Objectif et compétences acquises

Présenter les règles régissant les principales décisions de financement des entreprises et groupes, leur impact fiscal au niveau de la structure et de ses associés, personnes physiques ou morales, en lien avec leurs conséquences financières et comptables sur les états financiers. Financement de long terme en capitaux propres (capital, apports en comptes courants, emprunt obligataire). Financement par crédit-bail. Régime fiscal des groupes.

Programme

Financement interne (associés) : financement par fonds propres (augmentation et réduction du capital, abandons de créances), financement par endettement : comptes courants - Financement externe : emprunts obligataires, crédit-bail - Fiscalité des groupes : transparence des filiales, intégration fiscale.

Public visé

Directeur administratif et financier, responsable administratif et financier, secrétaire général d'entreprise, trésorier d'entreprise, responsable de communication financière, contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, responsable développement économique, conseiller en gestion, contrôleur financier, conseiller financier, conseiller technique en finances, expert-comptable, responsable environnement, responsable qualité/sécurité/environnement, responsable administratif, comptable, chargé de mission développement économique.

Pré-requis

Fiscalité de base : TVA, Impôt sur le revenu, Impôt sur les sociétés.

Modalités d'admission

Lettre de motivation et CV.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable
pédagogique

Laurence Godard,
Maître de conférences en Gestion
laurence.godard@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

21 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Période

septembre à novembre

Management Administration des Entreprises

Ces formations mutualisées du **master II Management des entreprises et entrepreneuriat et innovation** ont pour objectif de former des managers associant le savoir-faire de leur formation initiale ou de leur expérience professionnelle antérieure à une compétence générale reconnue en matière de gestion et de management.

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Pascale Brenet,
Maître de conférences en Gestion
pascale.brenet@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

42 ou 63 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Périodes

Gestion comptable et financière
octobre à décembre
Ingénierie financière
novembre à janvier
Gestion stratégique des coûts
octobre à décembre

21 heures
en présentiel

PILOTAGE FINANCIER

Objectif et compétences acquises

Ce module vise à faire comprendre les conditions et les enjeux du pilotage financier de l'entreprise. Il présente les principaux concepts et outils de la gestion comptable, de la gestion des coûts, de l'ingénierie financière et de la création de valeur. Il apporte également tous les concepts et les outils permettant d'étudier la viabilité financière d'un projet et d'évaluer une entreprise, par exemple en situation de cession ou d'ouverture du capital. Les compétences visées : réaliser une analyse financière à partir des données comptables. Comprendre les principes et outils du choix d'investissement. Connaître l'effet de levier et arbitrer entre les différentes catégories de ressources. Connaître les principales méthodes d'évaluation financière. Être capable de bâtir des prévisions financières dans le cadre d'un projet ou d'une entreprise. Connaître les principales méthodes analytiques de calcul et de suivi des coûts. Utiliser les bases de données financières. Réaliser un benchmark d'entreprises sur la base d'indicateurs financiers. Identifier des informations sur les sources de financement accessibles aux entreprises.

Contenu

Ce module comporte trois formations. Il est possible de ne suivre que les deux premières. Les formations s'appuient sur des études de cas et permettent aux participants de réaliser l'analyse financière d'une entreprise de leur choix, en lien avec leur activité professionnelle (concurrent, partenaire, entreprise cible...).

■ Gestion comptable et financière

Programme

Compréhension et construction des documents comptables de synthèse – Gestion de trésorerie – Principales notions comptables (amortissement, TVA, SIG...).

Management Administration des Entreprises

21 heures
en présentiel

■ Ingénierie financière Programme

Analyse financière - Tableaux de flux et plan de financement - Levier financier et arbitrage entre dette et capital - Choix d'investissement - Modélisation financière - Méthodes de valorisation financière.

21 heures
en présentiel

■ Gestion stratégique des coûts

Programme

Les principales méthodes de calcul et de gestion des coûts - Coût complet - Méthode ABC - Seuil de rentabilité - Notion de coût cible - Analyse des coûts et décision stratégique.

Public visé

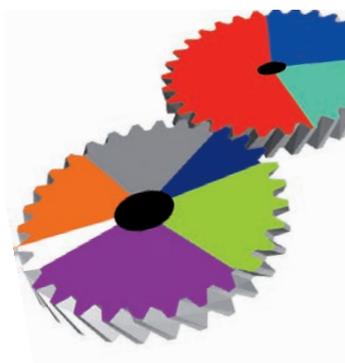
Cadres et chefs de projet souhaitant intégrer le pilotage financier dans leur activité. Entrepreneur devant faire face à des problématiques de financement du développement et de l'innovation.

Pré-requis

Formation initiale en gestion ou expérience professionnelle d'au moins trois ans. Ce module est également accessible aux salariés ayant un profil technique ou ingénieur.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation mettant l'accent sur les compétences acquises et les compétences recherchées. Entretien avec le responsable pédagogique.



FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable pédagogique

Pascale Brenet,
Maître de conférences en Gestion
pascale.brenet@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

42 ou 63 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE
Période
octobre à décembre

21 heures
en présentiel

PILOTAGE STRATÉGIQUE

Objectif et compétences acquises

Ce module vise à faire comprendre la façon dont l'entreprise s'insère dans son environnement large mais aussi dans le cadre de la filière, de la concurrence et du marché. Il donne les outils du pilotage stratégique et marketing de l'entreprise et des projets.

Compétences visées : Connaître et utiliser les outils du diagnostic stratégique interne et externe. Savoir réaliser une étude concurrentielle. Connaître les enjeux et les outils de la veille stratégique. Connaître et arbitrer parmi les options stratégiques. Piloter la réalisation d'une étude marketing. Participer à la définition d'une politique marketing. Connaître les notions d'économie utiles au manager. Réaliser une veille concurrentielle, technologique et réglementaire. Méthodologie de traitement d'une étude de cas. Recherche et analyse d'informations sur les entreprises et les marchés. Connaissance des sources documentaires et notamment bases de données sur les entreprises et les marchés. Élaboration de notes de synthèse sur des entreprises ou des marchés.

Contenu

Ce module comporte trois formations. Il est possible de ne suivre que les deux premières. Les formations s'appuient sur des études de cas et permettent aux participants de réaliser l'analyse stratégique d'une entreprise de leur choix, en lien avec leur activité professionnelle (concurrent, partenaire, entreprise cible...).

■ Diagnostic et manœuvres stratégiques

Programme

Définition de la stratégie, de son contenu et de ses enjeux - Stratégie contrainte et délibérée - Le processus stratégique dans les entreprises - Manœuvres stratégiques : stratégies génériques, les vecteurs de croissance, les modalités de croissance - Le diagnostic stratégique : la structure du diagnostic et sa méthodologie, analyse externe et analyse interne, les principaux outils : PESTEL, cycle de vie, pressions concurrentielles, SWOT, analyse de portefeuille, chaîne de valeur, ressources et compétences, analyse financière et fonctionnelle, notion de groupe stratégique - Réaliser le benchmark d'entreprises concurrentes - Du diagnostic stratégique à la veille stratégique.

21 heures
en présentiel

■ Marketing

Programme

Marketing stratégique - Différenciation, segmentation, ciblage - Le mix marketing et ses éléments - Plan marketing et commercial - Comportement du consommateur - Création de valeur en marketing - Marketing BtoB.

21 heures
en présentiel

■ Économie pour le manager

Programme

Firmes, marché et concurrence - Le modèle structure comportement performance - Les théories de la firme et des organisations - Les politiques de la concurrence.

Public visé

Cadres et chefs de projet souhaitant intégrer le pilotage stratégique et marketing dans leur activité. Entrepreneur devant faire face à des problématiques de choix stratégique et de positionnement sur des marchés dans le cadre de projets de développement ou d'innovation.

Pré-requis

Formation initiale en gestion ou expérience professionnelle d'au moins trois ans. Ce module est également accessible aux salariés ayant un profil technique ou ingénieur.

Modalités d'admission

CV et lettre de motivation mettant l'accent sur les compétences acquises et les compétences recherchées. Entretien avec le responsable pédagogique.

ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

FORMATION
UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNALISANTE

Responsable
pédagogique

Pascale Brenet,
Maître de conférences en Gestion
pascale.brenet@univ-fcomte.fr

Durée et lieu

60 heures de formation
en présentiel
Institut d'Administration
des Entreprises, IAE

Périodes

*Marketing et management
de l'innovation*
octobre à décembre

*Financement et fiscalité
de l'innovation*
janvier à février

*Méthodologie de construction
du plan d'affaires*
janvier à février

Propriété intellectuelle
janvier à février

15 heures
en présentiel

Objectif et compétences acquises

Ce module apporte tous les outils permettant d'analyser la faisabilité d'un projet de création, de reprise ou d'innovation et de préparer sa mise en œuvre. **Compétences visées :** Connaître les spécificités de la création, de la reprise et du projet innovant. Connaître les enjeux de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour les entreprises. Connaître les éléments nécessaires au montage d'un projet et à son évaluation critique dans une vision systémique. Connaître les acteurs impliqués dans l'accompagnement et l'aide à la création et à la reprise. Savoir élaborer un plan d'affaires en s'appuyant sur un ensemble d'informations et d'analyses portant sur les aspects marketing, juridique, stratégique, humain, organisationnel et financier. Pratiquer l'analyse de risque et réaliser des analyses de sensibilité. Savoir rédiger un argumentaire pour le projet et le défendre oralement face à des partenaires ou des bailleurs de fonds. Savoir identifier les financements utiles à la mise en œuvre d'un projet. Connaître et mobiliser les financements publics dédiés à la création d'entreprise et à l'innovation ou la R&D. Savoir identifier un projet par rapport à son environnement concurrentiel. Rechercher des informations utiles sur les volets marketing, financiers, juridiques, réglementaires, concurrentiels, technologiques. Mise en forme écrite et défense orale d'un plan d'affaires. Utilisation des connaissances comptables et financières utiles à la modélisation financière d'un projet.

Contenu

Ce module comporte quatre formations. Il est possible de lui associer la formation d'ingénierie financière ainsi que les deux formations de stratégie et de marketing afin de connaître le cadre plus large de ces disciplines avant de les approfondir dans le contexte de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Les formations s'appuient sur des études de cas et permettent aux participants de réaliser le montage de plan d'affaires pour le projet de leur choix.

■ Marketing et management de l'innovation

Programme

Les défis de l'innovation dans les entreprises, les stratégies et les modes d'organisation adaptés - Les spécificités du marketing de l'innovation - Méthodologie d'étude de marché : approches quantitatives et qualitatives ; méthodologies adaptées pour les marchés en BtoB ou BtoC ; le recours à un consultant : prix, critères de choix et élaboration d'un cahier des charges - Étude des marchés qui n'existent pas : les méthodologies adaptées.

15 heures
en présentiel

■ Financement et fiscalité de l'innovation

Programme

Notion d'amorçage et cycle de vie financier de la création et de l'innovation - Les besoins de financement propres à l'innovation : dépenses de R&D, investissements matériels et immatériels - Les ressources adaptées à la création et l'innovation : notion d'argent patient - Le capital risque et le capital investissement - Les business angels - Les mécanismes et les conséquences de l'ouverture du capital de la jeune entreprise - Les aides publiques et leurs règles de fonctionnement - La fiscalité de l'innovation et le Crédit Impôt Recherche - Le statut de jeune entreprise innovante.

■ Méthodologie de construction du plan d'affaires

Programme

Objectifs, contenu et méthodologie d'élaboration du plan d'affaires - Notion d'executive summary - La mise en cohérence des éléments du plan d'affaires - Business planning : pratique de la modélisation et de l'analyse du risque.

■ Propriété intellectuelle

Programme

Stratégie de propriété intellectuelle : de la liberté d'exploitation à la recherche du retour sur investissement - Présentation des principaux outils de PI - Le brevet : caractéristiques, procédure de dépôt, stratégie de portefeuille de brevets, stratégie de licence et de coopération autour des brevets - La marque : outil marketing et juridique - Caractéristiques et procédure de dépôt - Les litiges et la défense de la propriété intellectuelle.

Public visé

Cadres, entrepreneurs et chefs de projet souhaitant créer ou développer une activité nouvelle.

Pré-requis

Formation initiale en gestion ou expérience professionnelle d'au moins trois ans. Ce module est également accessible aux chercheurs et salariés ayant un profil technique ou ingénieur.

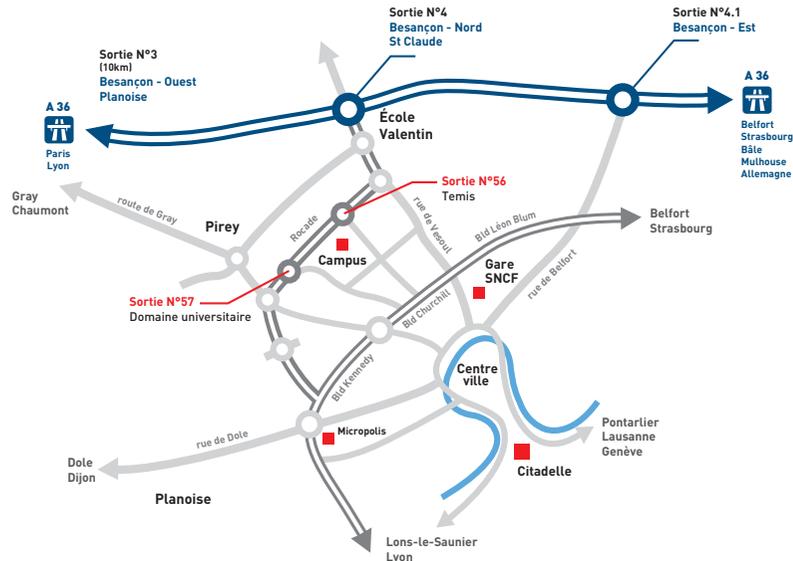
Modalités d'admission

CV et lettre de motivation mettant l'accent sur les compétences acquises et les compétences recherchées. Entretien avec le responsable pédagogique.



15 heures
en présentiel

Besançon Campus de la Bouloie



■ **Besançon, accès Domaine universitaire de La Bouloie**



Accès

- UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion
- IAE, Institut d'administration des Entreprises
- Service Formation Continue



■ UFR SJEPEG

- D1 Bâtiment central Administration
- D2 Bâtiment Courbet Amphis Courbet et Dalloz
- D3 Bâtiment Gaudot
- D4 Bâtiment Fourier Amphis Fourier et Cournot
- D5 Salle B

■ BU Proudhon

Bibliothèque universitaire
Droit, économie, politique, gestion

■ IAE

TD2 Bâtiment Bachelier

■ Adresse

UFR SJEPEG
Sciences juridiques, économiques,
politiques et de gestion
45D avenue de l'Observatoire
F-25030 Besançon cedex
<http://sjepeg.univ-fcomte.fr>

■ Formation Continue Maison des étudiants

■ Adresse

Service Formation Continue
MDE, Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
F-25030 Besançon cedex
formation-continue@univ-fcomte.fr

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ



S J E P G



Direction de la publication

Catherine Tirvaudey,
directrice de l'UFR SJEPG
Françoise Clerc,
Formation Continue, UFR SJEPG

Photographies

Christophe Lang
Nathalie Chappe

Design graphique

Bouteiller communication Besançon

Impression

SimonGraphic Ornans
500 exemplaires - Juillet 2014

